

Quelles sont les conditions a remplir pour beneficier

Par aie, le 31/05/2008 à 13:44

je travaille depuis 20 ans ,mon époux est en invalidité depuis 1 an ,il veut aller habité en Martinique définitivement ,nous sommes français lui d'origine MARTINIQUAISE,moi REUNIONAISE .

Comment dois-je faire pour bénéficier un rapprochement familial?